

Analyse des Pratiques Professionnelles

Supervision

L'analyse des pratiques permet à tout professionnel, enseignant, travailleur social, formateur, personnes en VAE, étudiant... de

prendre appui sur le passé

pour envisager l'avenir en étant mieux outillé,

s'interroger sur sa pratique,

**Mettre à distance pour
mieux comprendre,**

**Prendre conscience de
sa manière d'agir,**



**s'appropriier sa propre
expérience**

**Élargir la réflexion dans l'action
à la réflexion sur l'action**

**Construire du positif à partir du vécu,
en se demandant :
qu'est ce que cela m'apporte ?**

L'analyse des pratiques professionnelles permet de penser et donc de travailler la posture professionnelle. Ce n'est pas une étude de cas, ni des échanges de pratiques entre pairs.

Une séance d'analyse des pratiques professionnelles en groupe dure 2 h 30 environ.

L'animateur-psychologue est garant du cadre de la séance d'analyse des pratiques professionnelles en groupe. Les conditions de fonctionnement des séances sont : l'assiduité, la ponctualité, la confidentialité, le non-jugement et la bienveillance.

Fabienne DAILLY, psychologue 06 76 99 99 26

<http://parentele.cc-parthenay.fr> Le GREX <http://www.grex2.com>